

Une élection peut en cacher une autre : Bukele et la démocratie au Salvador

Thierry Maire, Janvier 2024

Le mois de février 2024 aurait pu être, pour El Salvador, un moment célébrant une nouvelle étape dans la vie démocratique du pays, les élections législatives, municipales et présidentielles coïncidant une fois encore. Ce rendez-vous électoral multiple aurait donné lieu à des campagnes vigoureuses, parfois agitées, où l'on aurait vu s'affronter partis et candidats, programmes et promesses. Cette année, c'est au contraire un calme assourdissant qui règne. Les rues sont étrangement dépourvues des habituelles affiches des candidats, la '*pinta-pega*' – cet amoncellement d'affiches collées à tout support visible dans l'espace public – n'est pas là, et même les rares activités prosélytes se font discrètes. Seules les affiches du Tribunal Suprême Électoral sont présentes et rappellent que nous sommes bien en période électorale. Pourtant, nombre d'électeurs seraient bien en peine de nommer les candidats autres que l'incontournable Nayib Bukele. Il faut dire que l'enjeu est réduit et que cette fois, aucune surprise n'est attendue réellement. La réélection du jeune président, le « dictateur le plus cool de la planète », est pratiquement assurée, et le renouvellement de sa majorité absolue à l'assemblée monocamérale également. Deux questions se posent donc. Quel bilan peut-on tirer de ces cinq années de présidence Bukele ? Que nous dit le panorama électoral actuel de l'état de la démocratie à El Salvador ?

Un bilan contrasté

C'est peu dire que le président Bukele suscite l'enthousiasme, ou le rejet, et si l'on en croit les sondages, c'est l'enthousiasme qui domine et de loin, avec environ 80% d'intentions de vote. Point de position médiane donc envers celui qui incarna, lors de son élection surprise en 2019, un renouvellement radical, à la fois programmatique et générationnel. Après des débuts un peu brouillons mais finalement convenus, un premier coup d'éclat posa la base de ce qui allait devenir une marque de fabrique du 'régime Bukele' : l'intervention présidentielle dans l'enceinte du parlement le 09 février 2020. Ce jour-là, le président pénétra dans l'enceinte législative accompagné de son escorte militaire, s'assit sur le siège du président et tint un discours quelque peu décousu avant de quitter les lieux invoquant le conseil de Dieu. Le motif de l'intervention tenait, déjà, à la sécurité. Le président souhaitait contraindre les députés, dans un parlement où il ne disposait alors d'aucune majorité, à voter une loi permettant un emprunt international pour financer les efforts sécuritaires du gouvernement. Si les voix internationales ont protesté contre cette confusion des pouvoirs, doublée d'une image forte, celle de l'armée à l'intérieur du parlement, la plupart des électeurs s'en sont au contraire réjouis. Il faut rappeler que les député.es salvadoriens d'alors ne recueillaient guère la confiance de leurs concitoyens, considérés au mieux comme inutiles, au pire comme corrompus. Les chiffres livrés par le *Latinobarometro* sont à cet égard éloquentes. Si cette escapade politico-militaire n'eut par la suite bien peu de conséquences, elle signalait en réalité un intérêt particulier du président :

l'importance du thème sécuritaire. Les mesures vexatoires puis les menaces envers les journalistes qui suivirent et s'accrochèrent au moment de la crise du COVID vinrent confirmer les craintes. Bukele n'apprécie pas la critique, ne supporte pas les questions dérangeantes et est prêt à tout pour balayer les importuns. Maniant avec talent le verbe et adepte assidu des réseaux sociaux, il désigne à la foule médiatique celui ou celle qui tenterait d'opposer un semblant de résistance. Les journalistes du site web *El Faro*, réputé pour la qualité de ses investigations, en firent rapidement les frais. Ils sont aujourd'hui contraints de vivre en exil et le média travaille depuis le Costa Rica.

Le bilan politique du premier mandat Bukele se résume à deux éléments, le COVID et la sécurité. Dans les deux cas, il faut donner crédit de la réussite des politiques mises en place. El Salvador est sans doute le pays centraméricain où le traitement économique de la crise provoquée par le virus COVID a été très rapide, et le traitement sanitaire le plus efficace. Débutée très tôt, le 17 février 2021, les campagnes de vaccination ont placé le pays en tête des bons élèves. Ainsi, à la fin de l'année 2021, El Salvador comptait pratiquement 70% de sa population ayant reçu une dose, et 64% deux doses (ICEFI, 2022, p.7)¹. En septembre 2022, le nombre de cas cumulés représentait un peu plus de 200 000 personnes, à comparer avec les plus d'un million au Guatemala voisin et un taux de mortalité faible (aux environs de 2.8%). Même en estimant que ces chiffres sont à prendre avec quelques précautions, entre sous-déclarations, erreurs et manipulations, il n'en demeure pas moins que la politique du gouvernement fut efficace quoique critiquée en termes de transparence des fonds utilisés.

Sur le plan économique, le gouvernement se montra tout aussi résolu, distribuant une aide de 300 dollars aux familles les plus nécessiteuses, ainsi que des paquets alimentaires, soutenant les entreprises par une multitude de reports de cotisations et de délais fiscaux. Le coût global de ces mesures a dépassé les trois milliards de dollars et a mis les finances publiques sous pression, entre dépenses en forte hausse et revenus fiscaux en chute libre, en dépit des prêts obtenus auprès du FMI, de la Banque Mondiale ou d'autres organismes régionaux. La dette s'est ainsi envolée pour atteindre 90% du PIB, avant de refluer en 2022 proche de 80% (Banque Mondiale, FMI, Conseil Monétaire Centraméricain)². Les risques majeurs qui pèsent sur l'économie salvadorienne tiennent à plusieurs éléments. Le financement de la dette publique représente incontestablement un défi, et la manœuvre élaborée au printemps 2003, qui a consisté à contraindre les fonds de pension à prendre en charge le refinancement de bons du trésor à court terme, a certes permis d'éviter une crise de liquidité à court terme, mais n'a fait que repousser l'échéance tout en exposant le secteur bancaire à un risque plus élevé en termes de détention d'actifs publics. Cela ne contribue pas à l'investissement privé ni au rétablissement de la confiance des investisseurs étrangers. La question du Bitcoin n'est pas non plus résolue et a fortement contribué à la dégradation de la note du pays par les agences internationales, bien que la perspective soit stable désormais. Si l'usage du Bitcoin est un échec patent pour le moment, le gouvernement doit éclaircir les conditions de l'émission de bons 'tokenisés' s'il

¹ « Monitoreo de la vacunación contra el COVID-19 en El Salvador », ICEFI, Febrero 2022, https://mail.icefi.org/sites/default/files/icefi_-_vacunacion_contra_el_covid-19_en_el_salvador_-_boletin_2.pdf

² <https://www.imf.org/es/News/Articles/2023/02/10/el-salvador-staff-concluding-statement-of-the-2023-article-iv-mission> et <https://www.secmta.org/wp-content/uploads/2023/10/Informe-Riesgo-Pais-2023T3.pdf>

veut espérer retrouver le chemin des marchés internationaux de capitaux (FMI, oct. 2023, p. 21)³. D'une manière générale, on ne distingue guère de plan macro-économique qui organiserait la structuration de l'économie du pays à moyen et long terme. Le goût prononcé du président pour les annonces intempestives sur les réseaux sociaux ne permet guère de savoir ce qu'il en est exactement et moins encore comment tel ou tel projet sera financé et mené à bien. Ainsi de *Surf City*, qui consiste principalement en la mise en scène d'une série de spots bien connus des surfeurs, et à placer le Salvador sur la carte des compétitions mondiales de la discipline. C'est donc principalement une politique de communication, ce qui ne surprendra pas puisque Bukele travaillait pour l'agence de publicité de son père. Tout cela ne s'attaque en rien aux problèmes structurels du pays, et en particulier aux deux secteurs en difficulté que sont la santé et l'éducation. Quant à l'agriculture, en-dehors des incantations traditionnelles, il ne semble pas y avoir eu de suite aux déclarations sur « l'autosubsistance » du pays proclamé lors du COVID ou sur la création de milliers d'emplois dans ce domaine.

C'est incontestablement grâce à son bilan sécuritaire que Bukele peut envisager sa réélection avec sérénité. Il n'y a aucun doute quant aux résultats visibles de la politique mise en place : le taux d'homicides a chuté drastiquement, passant de presque 40/100 000 habitants en 2019 à un très réduit 2.4/ 100 000 en 2022. Sur X, le président s'enorgueillit de compter un an complet sans aucun homicide. Au quotidien, la vie des quartiers entiers a changé : les gens peuvent désormais circuler comme bon leur semble, y compris la nuit. Les zones touristiques sont sécurisées, le centre de la capitale de même. Cette reconquête de l'espace public est évidemment favorable aux activités commerciales, mais plus largement à la vie communautaire et familiale⁴. Elle a également des effets sur la scolarisation des enfants en milieu rural, ou dans les zones autrefois gangrénées par les *Maras*. Au-delà de la réussite numérique, ce sont cependant les conditions de la politique sécuritaire qui interrogent. La mise en œuvre de la « guerre contre les gangs » s'est faite par une militarisation de la sécurité. Ce sont des soldats qui montent les encerclements de quartiers, voire de ville entière, pour ratisser les lieux et procéder aux arrestations de la manière forte. Ce retour des militaires dans des opérations de police en dit long à la fois sur l'état réel de la police elle-même. Elle renvoie également des images du passé, lorsque les soldats faisaient, littéralement, la loi. En ce sens, elle questionne l'état de droit et la démocratisation du pays. D'une part, parce qu'en déclarant un état d'exception qui se trouve renouvelé régulièrement depuis bientôt deux ans, l'exception devient la règle. D'autre part, parce que le vocabulaire n'est pas innocent : désigner des délinquants comme des terroristes justifie de recourir à l'armée pour résoudre un problème dont on évite d'examiner les causes structurelles. Un terroriste est un ennemi qu'il est loisible d'éliminer, par un concitoyen qu'il conviendrait de réinsérer. Une fois encore, dans l'histoire du Salvador, l'armée est convoquée pour extirper une menace intérieure. Le fait que nombre des jeunes hommes qui s'engagent dans ces groupes délinquants soient issus des couches populaires les plus défavorisées est ignoré. Victimes des *mareros* et victimes des abus du régime d'exception sont souvent les mêmes : les communautés marginalisées. Sur un plan plus théorique, il y aurait lieu de

³ *Perspectivas Económicas : Las Américas*, Fondo Monetario Internacional, Octobre 2023.

⁴ « Régimen de Bukele desarticula a las pandillas en El Salvador », Carlos Martínez, Efrén Lemus y Óscar Martínez, *El Faro*, publié le 03/02/2023. Disponible: https://elfaro.net/es/202302/el_salvador/26691/R%C3%A9gimen-de-Bukele-desarticula-a-las-pandillas-en-El-Salvador.htm

s'interroger sur les causes profondes d'une criminalisation des rapports sociaux, particulièrement prégnante en Amérique Latine, qui semble substituer des politiques carcérales violentes à l'absence de politiques sociales, le tout accompagné d'un véritable déni des violations des droits de l'homme qui ont lieu dans ces lieux (Hathazy & Müller, 2016, p. 898-899)⁵.

Au-delà de la militarisation sécuritaire, c'est le traitement effectif des personnes arrêtées qui pose problème. En deux ans, ce sont plus de 70 000 personnes qui ont été incarcérées. Or dans un grand nombre de cas, aucune procédure n'a été entamée. L'arrestation n'a été notifiée à personne, les membres de la famille sont laissés dans l'ignorance de la situation d'un proche soudainement disparu. Ce qui autrefois était le signe d'un enlèvement des *mareros* est devenu aujourd'hui, ironique renversement des choses, celui de l'armée. Dans les deux cas, on craint de ne pas voir revenir la personne enlevée. La chasse aux informations, et il se forme tous les jours une longue file devant le bâtiment du Parquet National, ou devant la prison où l'on croit savoir que se trouve le père, le frère, l'épouse, le fils, le compagnon de travail. Ce sont parfois des membres d'une même famille qui se trouvent embarqués, plongeant le reste de la maisonnée dans l'affliction et des problèmes économiques graves lorsque des fermes se trouvent dépourvues de leurs agriculteurs, des commerces de leurs commerçants. Pour faire face à l'afflux de détenus, le gouvernement a construit en un temps record – 6 mois - un centre moderne de détention, le *CECOT* (Centre de Confinement du Terrorisme). Considéré comme la plus grande prison d'Amérique, il peut héberger 40 000 personnes et est géré comme un établissement de sécurité maximale. Là aussi, c'est essentiellement l'armée qui est chargée de sa garde, avec plus de six cents effectifs, assistés de deux cents policiers et une cinquantaine de membres du groupe d'intervention pénitentiaire. On dispose de peu d'informations sur sa distribution interne mais il semble que l'essentiel des détenus soit hébergé dans des dortoirs de 80 lits, superposés, avec deux lavabos et deux toilettes pour tout le monde. Les conditions de détention sont indignes des standards internationaux (les 'règles Mandela'), et il n'a pas fallu longtemps avant que les rumeurs de mauvais traitements et de violences émergent. On dénombre à ce jour plus de 200 personnes mortes dans ce centre et dans d'autres prisons, que le gouvernement a restitué à leur famille en invoquant des motifs médicaux dont beaucoup semblent peu crédibles⁶.

Il n'en demeure pas moins que les critiques sont discrètes, surtout portées par des organisations internationales et des ONG qui deviennent aussitôt la cible des sarcasmes du président Bukele. Les candidats à la présidentielle de 2024 se sont d'ailleurs gardés de se prononcer sur la poursuite de cette politique s'ils venaient à être élus. Pourtant plusieurs points méritent d'être soulevés. En premier lieu, on peut se demander si l'incarcération à tour de bras est une politique viable. Le Salvador présente déjà le taux d'incarcération le plus élevé au monde, et au vu des arrestations presque quotidiennes, ce mouvement n'est pas près de cesser. En second lieu, le maintien d'un état d'exception pose également question. Un pays démocratique peut-il le rester

⁵ Hathazy Paul, Müller Markus-Michael, «The Crisis of Detention and the Politics of Denial in Latin America», *International Review of the Red Cross*, 2016, 98(3), p. 889-916. Disponible: https://international-review.icrc.org/sites/default/files/irrc_903_11.pdf

⁶ "Security at the Expense of Human Rights: the case of El Salvador's 'Megacárcel'", Lara Toscana, *Georgetown Securities Studies Review*, 17/04/2023, <https://georgetownsecuritystudiesreview.org/2023/04/17/security-at-the-expense-of-human-rights-the-case-of-el-salvadors-megacarcel/>

si des droits fondamentaux sont suspendus de manière répétée ? Un grand nombre des détenus n'a pas été présenté à un juge, ni n'ont eu droit à un avocat. Les motifs des arrestations sont souvent obscurs. La loi votée en juillet 2023 pour permettre des procès collectifs fait fi d'une des règles fondamentales du droit, celui à une défense individuelle. Enfin il semble bien qu'une partie de cette réussite soit d'abord une gigantesque opération de communication. Le président avait lui-même annoncé, lors de sa déclaration de guerre contre les *maras*, qu'il estimait le nombre de délinquants aux environs de 70 000. Or entre mars 2022 et février 2023, le chiffre des arrestations atteignait déjà plus de 62000. On peut donc estimer que la totalité des délinquants aura été atteinte avant même la fin de l'année 2023. Pourtant le rythme des arrestations ne s'est pas ralenti en ce début 2024. L'explication se trouve peut-être dans un rapport de la Police Nationale Civile, qui estimait que seuls 45.000 membres avérés des groupes de *mareros* avaient été effectivement arrêtés. Ce qui signifie deux choses : que plus de 30000 personnes ont été arrêtés sans qu'elles soient peut-être délinquantes – ce que dénoncent familles et ONG- et qu'il reste dans la nature un nombre non négligeable de ces mêmes délinquants. Mais alors comment expliquer la baisse, réelle, des homicides et autres actes délictueux ? Peut-être en revenant sur la première politique mise en place par le gouvernement Bukele en matière de sécurité. Bien qu'il s'en soit défendu, des accords ont été passés entre le gouvernement et les chefs des principales *Maras*, comme le démontraient les journalistes du média d'investigation en ligne El Faro⁷. Bien que la fin de semaine de mars 2022 où 87 personnes furent assassinées marqua le changement radical de politique, et le vote de la première période de l'état d'exception, on peut faire l'hypothèse qu'une partie seulement des personnes arrêtées sont réellement des membres des *maras*. Les autres sont soit des délinquants communs, soit des personnes qui se trouvaient là au mauvais moment. Le calme actuel serait donc dû autant à la 'guerre contre les gangs' qu'aux accords précédents dont certains aspects peuvent avoir été prolongés. Selon plusieurs témoignages, les membres de certains groupes semblent bénéficier, y compris au CECOT, d'un traitement moins inhumain que d'autres. C'est encore plus net dans les prisons traditionnelles, lesquelles n'ont pas bénéficié de la modernisation de la prison-modèle et où les habitudes persistent, plus ou moins. On peut également s'interroger sur ce qu'il adviendra des petits groupes délinquants pour le moment passés au travers des mailles du filet et qui pourraient reconstituer des structures plus modestes et plus locales. Les pratiques d'extorsion ont nettement diminué, mais il existe des différences entre la zone de la capitale et les chefs-lieux départementaux ou des zones plus rurales et qui font moins les gros titres des médias.

On ne peut terminer cet examen qu'en se demandant ce qu'il adviendra de ces milliers de personnes ainsi incarcérées. Les procès sont loin de s'être tenus, et les procédures ne sont guère respectées. Tout cela a un coût, même si Bukele s'en défend. L'une des peurs majeures de la population, particulièrement celle des zones où sévissaient ces gangs, est de voir certains de leurs membres être libérés et revenir dans leur communauté d'origine. Dans un article publié au début de l'année 2023, un de ces habitants interrogés par les journalistes d'El Faro eut ce commentaire : « Ce sera un bain de sang ». On comprend alors la volonté des électeurs et

⁷ « Gobierno de Bukele negoció con Pandillas e intentó esconder la evidencia », Carlos Martínez, Gabriela Cáceres y Óscar Martínez, publié le 23/08/2021, El Faro. Disponible: https://elfaro.net/es/202108/el_salvador/25668/Gobierno-de-Bukele-negoci%C3%B3-con-las-tres-pandillas-e-intent%C3%B3-esconder-la-evidencia.htm

électrices de conserver à la tête du pays le président qui leur a promis d'éliminer ces délinquants en jurant « qu'ils n'(en) sortiront jamais ».

Une élection controversée

Le motif de la probable réélection du président Bukele est donc clairement lié à la situation sécuritaire. Comme beaucoup l'avait imaginé, le président a trouvé les alliés nécessaires pour se représenter, au mépris complet de la Constitution dont il est le premier défenseur. L'avis rendu par une Cour Suprême résultant elle-même d'un coup de force judiciaire entache tout le processus du sceau de l'illégalité. Pour sauver les apparences, il a donc demandé une « autorisation d'absence » au parlement, ainsi que son vice-président, Felix Ulloa, afin de pouvoir faire campagne, ce qui signifie qu'il est toujours président en titre. Dans le feu de l'action, tout le monde semble avoir omis de noter que le Salvador se retrouve officiellement dirigé par une femme, pour la première fois de son histoire⁸. C'est dire si la manœuvre politique éclipse la réalité supposée du pouvoir. On a donc un président non-rééligible, qui est « congé » de la présidence mais préside à tout. Dans tout autre pays, la communauté internationale aurait a minima hausser les sourcils, voire aurait annoncé que les résultats d'une telle mascarade ne sauraient être reconnus. Pas une seule déclaration ne s'est fait entendre. On peut certes considérer le Salvador comme quantité négligeable sur le plan géopolitique ; il reste surprenant, pour ne pas dire plus, de constater ce silence.

A la manœuvre pseudo-constitutionnelle, il faut ajouter que ces élections triples, présidentielle, législatives et municipales, se déroulent dans un cadre fortement réformé. Le président Bukele a ainsi décidé que le nombre de députés passerait de 84 à 60. Cela paraîtrait presque sain dans un souci de gestion des finances publiques, si le budget prévu pour l'Assemblée en 2024 n'était le même qu'avec un tiers d'élus en moins. Le changement le plus notable est cependant celui qui a été imposé quant aux municipalités. La volonté présidentielle a fait passer leur nombre de 262 à 44 ! Il est sans doute vrai que certaines étaient trop petites pour se permettre de réels projets, à côté d'autres, nettement plus grandes. Mais une telle réduction laisse songeur. Comme l'ont fait remarquer plusieurs critiques, le contrôle des citoyens sur ce niveau de l'action politique sera en réalité plus compliqué⁹. Pour certains, cela se traduit par l'éloignement de la mairie, et donc du centre de décision, de plusieurs dizaines de kilomètres. On a rêvé mieux en termes de participation citoyenne. Il n'est pas sûr que cela améliore non plus la qualité des services municipaux. Le risque est que la ville-centre concentre les activités et les améliorations, laissant les villes et gros bourgs, autrefois maîtres de leur destin, en périphérie. L'accès aux services municipaux en sera nécessairement plus complexe. Enfin, on sait l'attachement des citoyen·nes à leur ville ou village, lieu d'ancrage des histoires familiales. Il n'est pas sûr que toutes et tous apprécient ce changement brutal, pris sans aucune concertation.

⁸ Il s'agit de Claudia Rodriguez de Guevara, qui a fait toute sa carrière dans l'ombre de Nayib Bukele, d'abord dans l'entreprise familiale, puis au fil de ses différents postes politiques. Elle a été chargée de la gestion financière de la présidence, puis secrétaire privée du président. Elle était aussi secrétaire du conseil des ministres, et présidente du bureau de la 'direction des œuvres municipales', l'entité qui permettait à Bukele de contrôler le financement des municipalités. C'est la première femme à occuper le poste de président de la République, même de façon intérimaire.

⁹ « Bukele reducirá los municipios de El Salvador a 44 y los diputados a 60 », Jimmy Alvarado, El Faro, publié le 02/06/2023. Disponible: https://elfaro.net/es/202306/el_salvador/26871/bukele-reducira-los-municipios-de-el-salvador-a-44-y-los-diputados-a-60

Il y a fort à parier qu'un tel bouleversement ait plus à voir avec la volonté d'exercer un contrôle plus étroit sur ce niveau, et peut-être de mieux garantir le poids du parti présidentiel, *Nuevas Ideas*, au niveau local. L'objectif officiel est de mieux gérer les fonds accordés aux municipalités, en regroupant celles qui n'ont que peu de moyens autour d'un centre dynamique capable de générer une activité fiscalement autonome. Les municipalités absorbées deviendront des 'districts' de la municipalité générale, et auront à leur tête un gérant nommé par le conseil municipal unique. En termes strictement financiers, cela paraît assez cohérent. En termes politiques, c'est nettement plus discutable. Depuis l'institution, en novembre 2021, de la Direction des Œuvres Municipales (DOM) rattachée directement à la présidence, c'est cette dernière qui attribue les financements pour les infrastructures municipales, en l'absence de toute transparence, au lieu du fonds autrefois administré par des représentants des municipalités (le FODES). Cette reprise en main à tout d'une centralisation tatillonne. On peut comprendre que le président se soit étonné du nombre de municipalités sur une surface géographiquement réduite. On ne peut que rester surpris de l'ampleur de la modification administrative, qui a aussi des conséquences électorales. Peut-être certains électeurs ne se déplaceront-ils pas pour voter s'ils ont le sentiment que le maire élu et son conseil ne seront plus le 'leur' ? En tout état de cause, les conséquences pratiques de ces deux changements de fond ne seront mesurables que dans quelques années. Il reste que là encore, la loi a été malmenée. Une telle modification ayant un impact direct sur l'organisation des élections est interdite par le code électoral. Qu'à cela ne tienne, le parlement a voté une dérogation. Quant au nombre de députés, son calcul est précisé par la Constitution, et compte-tenu de l'évolution démographique positive de la population, il devrait y en avoir plus et non pas moins. Bagatelle.

On ne peut que constater l'étendue des changements vécus par El Salvador depuis l'élection de Nayib Bukele à la présidence du pays en 2019. Certains sont positifs, mais ont été obtenus dans un cadre qui pose des risques sérieux de « tournant autoritaire » (Collombon et Mathieu, 2021). D'autres inquiètent ou intriguent mais restent encore nébuleux dans leurs conséquences à court ou moyen terme. Pour la première fois de son histoire contemporaine, El Salvador va réélire un président, sans coup d'état officiel mais après une succession de manœuvres qui ne peuvent qu'être interprétées comme autant de 'coups indirects', dans une sorte d'illibéralisme mou où l'on plie la loi selon la volonté du maître du moment. Le fait que nombre de politiques latino-américains citent volontiers Bukele comme exemple, et que l'on parle même de 'modèle Bukele' devrait inspirer quelques craintes. Que ce soit en Équateur ou au Honduras, la vraie question derrière la posture du président salvadorien est bien celle de la gestion des violences sociales dans une démocratie. On gagnerait à relire les travaux évoquant ce « populisme pénal » (*penal populism*) proposé par Roberts et ses collègues dès 2003, et développé par Pratt dans son livre du même nom en 2007. On y trouverait bien des réflexions qui expliquent mieux encore que ces quelques pages les composantes qui sous-tendent ces politiques : « suprématie de la volonté populaire » « anathématisation des élites » et « instrumentalisation de la victime », pour reprendre les catégories proposées par les spécialistes canadiens Audesse et Martel¹⁰.

¹⁰ Audesse Alexandre, Martel Joane, « L'architecture singulière du populisme pénal », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], 19 | 2020, mis en ligne le 02 septembre 2020, consulté le 25 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/11931>

L'élection du dimanche 04 février ne dissipera aucun des doutes relatifs à l'avenir de la démocratie salvadorienne. Les deux chiffres les plus intéressants seront sans doute le taux de participation, et le résultat des municipales, seul niveau où une surprise pourrait se produire pour les raisons évoquées plus haut. La répartition des sièges de l'opposition législative donnera également une indication quant à savoir quel parti sera à même de jouer un rôle d'alternative crédible par la suite. Ce qui risque de se produire, c'est que le président réélu mette en œuvre la réforme constitutionnelle qui a pour l'instant été mise de côté, y introduise la possibilité d'une réélection dont les faits auront montré que l'électorat en est d'accord, et s'applique à lui-même la chose, concourant pour un troisième mandat dans cinq ans. La chose a été observée ailleurs, que ce soit en Bolivie ou au Nicaragua. Il n'est pas sûr que ces exemples soient de nature à susciter l'optimisme pour la stabilité du pays, au-delà des difficultés financières qu'il faudra bien résoudre autrement qu'en les repoussant indéfiniment.